

## Votre anniversaire à l'ArchéoLab - FAQ

### **Comment se déroule un anniversaire à l'ArchéoLab ?**

Les anniversaires se déroulent dans l'espace de médiation du Musée. Ils durent 2h, dont environ 30-40 minutes sont dédiées au gâteau et aux cadeaux.

Un coin est prévu spécialement pour le goûter (une table, un banc et des tabourets), ce qui permet aux parents d'installer le goûter pendant que les enfants font l'animation avec l'un de nos médiateurs. Nos médiateurs sont en charge de l'animation et les parents sont responsables de l'encadrement du goûter.

### **Est-ce que de la vaisselle est disponible pour le goûter ?**

La vaisselle (verres, assiettes, services) et la nourriture ne sont pas fournies par le Musée. C'est donc à vous d'apporter le gâteau, les boissons et la vaisselle nécessaire pour le goûter. Des sacs poubelle sont à votre disposition.

Si vous souhaitez faire le goûter à l'extérieur de l'espace réservé, vous devez prévoir le nécessaire (tables, chaises, autres), et ne serez pas accompagnés par le/la responsable de l'animation.

### **Un frigo est-il disponible ?**

Oui, un petit frigo est à votre disposition si vous souhaitez mettre au frais le gâteau d'anniversaire ainsi que les boissons.

### **Combien de temps peut-on venir avant l'animation ?**

Nous vous accueillons avec plaisir 15 minutes avant le début de l'animation.

### **Qui se charge du rangement ?**

Nos médiateurs sont en charge du rangement de l'animation. Les parents sont quant à eux responsables de ranger et nettoyer l'espace dédié au goûter. Nous vous sommes reconnaissants de laisser l'espace mis à disposition propre et rangé.

### **Est-il possible d'inviter plus que 12 enfants à un anniversaire à l'ArchéoLab ?**

Non, l'espace est adapté à 12 enfants maximum.

### **Je suis coincé.e avec la garde du petit frère/de la petite sœur, puis-je venir avec ?**

Oui, nous l'accueillons volontiers. Toutefois, sachez que l'animation ne sera pas adaptée à lui/elle et vous serez en charge de son encadrement pendant la durée de l'animation.

## Puis-je visiter l'exposition après l'animation ?

Si le Musée est ouvert au public, il est possible de visiter l'exposition, sous réserve des capacités d'accueil du Musée. C'est pourquoi, il faut l'annoncer en amont le plus tôt possible à l'adresse : [musees@pully.ch](mailto:musees@pully.ch)

## Comment puis-je régler l'anniversaire ?

Le Musée n'accepte que les francs suisses. Le paiement par cartes de crédit ou de débit est possible. Le paiement par Twint est également possible. Si vous payez en cash, nous vous serions reconnaissants de prévoir le montant exact. Le paiement se fait le jour même, avant le début de l'activité, à l'accueil du Musée.

## Comment accéder à l'ArchéoLab ?

En train : arrêt **Pully, gare** (à ne pas confondre avec Pully-Nord)

En bus : lignes 8, 25, 47 et 48 arrêt **Pully, gare** ou ligne 9 arrêt **Pully Clergère**

En voiture : depuis Lausanne suivre Pully, depuis Vevey suivre Lutry puis Pully Nord

Parking couvert payant du Pré de la Tour (à 200 m)

## Plan d'accès :

